



MUNICIPALITÉ DE SAINTE-CÉCILE-DE-MILTON

RAPPORT DU MAIRE SUR LA SITUATION FINANCIÈRE DE LA MUNICIPALITÉ

Mesdames, Messieurs,

En vertu des lois régissant les municipalités du Québec, en ma qualité de maire, j'ai le devoir de vous faire part de la situation financière de la Municipalité. Le rapport doit contenir certains éléments précis.

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR POUR L'ANNÉE FINANCIÈRE 2011

a) **ÉTAT DES RÉSULTATS**

Recettes totales :	2 621 967 \$
Dépenses totales :	1 843 103 \$
Surplus net :	778 864 \$

b) **SURPLUS ACCUMULE**

Le surplus accumulé qui était de 737 633 \$ au 31 décembre 2010 s'élève à 846 450 \$ au 31 décembre 2011.

c) **IMMOBILISATIONS**

Les actifs immobilisés de la Municipalité, soit l'ensemble des bâtiments et des structures municipales, ont une valeur amortie de 5 489 356 \$ au 31 décembre 2011.

d) **RAPPORT DU VÉRIFICATEUR**

À leur avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la municipalité au 31 décembre 2011, ainsi que les résultats de ses opérations et l'évolution de sa situation financière pour l'exercice terminée à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

INDICATIONS PRÉLIMINAIRES CONCERNANT LES RÉSULTATS POUR L'EXERCICE FINANCIER 2012

En date du 31 octobre 2012, les revenus sont de l'ordre de 2 194 545 \$ et les dépenses à jour s'élèvent à 1 490 062 \$.

Le Conseil en partenariat avec le Ministère des Transports a travaillé au réaménagement de la jonction du 3^e rang Ouest ainsi que celle de la rue Principale afin d'harmoniser nos travaux à ceux réalisés à l'intersection de la route 137 ainsi que l'installation de feu de circulation. Quelques ponceaux ont été remplacés et d'autres le seront, l'asphaltage en partie de la rue Béland, le profilage des fossés du 5^e Rang sera bientôt réalisé.

Merci à vous tous, chers concitoyens de la patience, de l'entraide que vous avez démontrée durant les travaux de l'intersection de la route 137. Un merci également à tous ceux qui ont travaillé de près ou de loin à la réalisation de ce gros projet.

ORIENTATION BUDGÉTAIRE POUR L'ANNÉE 2013

La préparation des prévisions budgétaires 2013 est en processus. Les membres du Conseil municipal, secondés par le personnel de l'administration municipale, travailleront dans les prochaines semaines à préparer le budget.

Une des priorités pour l'année 2013 sera d'insister auprès du Ministère des Transports afin qu'il installe des lumières d'avertissement afin d'augmenter la sécurité des usagers.

La Municipalité maintiendra son effort d'amélioration de son réseau routier. Parallèlement à ce dossier, toutes les questions reliées au développement des infrastructures, des services municipaux, de la qualité de vie citoyenne et enfin au développement environnemental continueront d'attirer notre attention.

De plus, par la mise en place du schéma régional de couverture de risques en incendie, des objectifs de protection contre les incendies et les actions requises pour les atteindre, le service incendie Roxton Pond/Sainte-Cécile-de-Milton embauchera un préventionniste, le remplacement d'un camion est prévu pour 2014 ainsi que la construction d'un garage à Ste-Cécile pour un camion incendie.

À la lumière des recommandations formulées, de la priorisation des dossiers et des discussions du Conseil municipal pour une saine gestion, selon l'ampleur des projets, nous devons faire des choix. Nous n'avons pas encore statué de façon précise sur les projets qui seront retenus. Soyez assurés que les membres du Conseil municipal verront à injecter ses argents de façon rationnelle en tenant compte des besoins de la Municipalité.

RÉMUNÉRATION DES ÉLUS

	Rémuné- cation	Allo- cation	TOTAL
Maire:	11 973,31	5 986,66	17 959,97 \$
Conseiller à la M R C :	10 896,96	5 448,48	16 345,44 \$
Chacun des Conseillers :	3 991,10	1 995,55	5 986,66 \$

Ceci complète les devoirs et responsabilités que m'impose l'article 955 du code municipal.

Je remercie les conseillères, les conseillers et tout le personnel pour la saine gestion des affaires municipales. Soyez assuré que notre but premier est de travailler pour les gens de Sainte-Cécile afin d'améliorer votre qualité de vie.

Je remercie également tous les bénévoles qui œuvrent dans la municipalité. Sans le bénévolat de ces personnes, notre municipalité serait moins dynamique. Par votre implication, vous aidez la collectivité à grandir et vous transmettez des valeurs d'entraide et de partage.

Merci.

Sylvain Beaudoin, maire

N. B. : Tel que le prescrit la Loi (article 955 C.M.), je dépose la liste de tous les contrats ou factures comportant une dépense de plus de 25 000 \$ et des factures de 2 000 \$ et plus totalisant plus de 25 000 \$ pour un même fournisseur au cours de l'année 2012. Cette liste est disponible au bureau de la directrice générale pour consultation.